

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 20 mai 2024

L'ÉLECTION PARTIELLE EST DÉCLENCHÉE DANS LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE TUXEDO LES ÉLECTEURS SONT INVITÉS À S'INSCRIRE OU À METTRE À JOUR LEURS RENSEIGNEMENTS EN LIGNE

Une élection partielle a été déclenchée pour permettre aux électeurs de la circonscription de Tuxedo d'élire un nouveau député provincial. Le jour du scrutin est le mardi 18 juin. Le vote par anticipation aura lieu à partir de samedi 8 juin jusqu'au samedi 15 juin.

RENSEIGNEMENTS POUR LES ÉLECTEURS

Qui peut voter?

Les résidents de la circonscription électorale de Tuxedo qui :

- sont citoyens canadiens;
- sont âgés d'au moins 18 ans le jour de l'élection;
- ont résidé au Manitoba pendant au moins six mois immédiatement avant le jour du scrutin.

Carte d'information de l'électeur

Tous les électeurs inscrits à Tuxedo recevront une carte d'information de l'électeur par la poste. Cette carte confirme leur inscription sur la liste électorale et leur fournit des renseignements sur les dates et lieux où ils pourront voter le jour d'élection et pendant le scrutin par anticipation.

Pièce d'identité requise

Tous les électeurs doivent présenter une pièce d'identité pour s'inscrire ou pour voter. De nombreuses pièces sont acceptées. Pour savoir quelle pièce vous pouvez présenter, cliquez sur le lien suivant : electionsmanitoba.ca/downloads/Acceptable_ID_FR.pdf

INSCRIPTION ET MISES À JOUR DES RENSEIGNEMENTS

Les électeurs admissibles qui ne reçoivent pas de carte d'information de l'électeur ou dont la carte contient des renseignements erronés peuvent aller à l'adresse www.electionsmanitoba.ca/fr/Voting/Register_Of_Voters pour s'inscrire ou mettre à jour leurs renseignements d'ici le 30 mai. Ils peuvent également le faire en communiquant avec le bureau d'élection local.

Les électeurs admissibles qui ne sont pas inscrits peuvent toujours voter s'ils présentent leur pièce d'identité et prêtent serment au centre de scrutin, que ce soit lors du scrutin par anticipation ou le jour même de l'élection.

BUREAU DE L'ÉLECTION LOCAL DE TUXEDO

3525, boulevard Roblin

Winnipeg (Manitoba)

Téléphone : 204 948-9800 | Sans frais : 1 866 359-0269

Tuxedo@electionsmanitoba.ca

Heures d'ouverture : de 8 h à 20 h tous les jours. Dimanche : de midi à 18 h

- 30 -

Élections Manitoba est le bureau indépendant de l'Assemblée législative du Manitoba ayant comme responsabilité l'administration des élections provinciales générales et partielles.

Les représentants des médias peuvent adresser leurs demandes à :

Mike Ambrose, Director of Communications and Public Information

Téléphone : 204 945-7379 | Sans frais : 1 866 628-6837

Courriel : mambrose@elections.mb.ca